



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59177>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-59177**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CA GRAND PARIS SUD SEINE SENART

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maitrise d'œuvre pour la requalification de la rue du port et de la rue Brossolette à Grigny (91350)

Description : Mission de maitrise d'œuvre pour la requalification de la rue du port et de la rue Brossolette à Grigny (91350)

Identifiant de la procédure : 4e2e7cfe-a360-4552-9a12-0928a1131195

Avis précédent : 727596-2023

Identifiant interne : 2023M109

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : Le pouvoir adjudicateur accepte la soumission des offres par voie électronique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Mission de maitrise d'œuvre pour la requalification de la rue du port et de la rue Brossolette à Grigny (91350)

Description : Mission de maitrise d'œuvre pour la requalification de la rue du port et de la rue Brossolette à Grigny (91350)

Identifiant interne : 2023M109

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le marché est passé à prix global et forfaitaire. Le forfait provisoire de rémunération de 1 195 865,00 ? HT (Base + MC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'analyse du programme et de la méthodologie de travail qui permettra de vérifier

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des moyens humains affectés à la mission et adéquation des modalités d'organisation de l'équipe avec les besoin du maître d'ouvrage apprécié sur la base

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Décomposition du temps passe et sa cohérence par rapport aux objectifs du maitre d'ouvrage

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix global et forfaitaire des prestations apprécié au regard du montant de l'offre du candidat (toutes tranches comprises).

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : CA GRAND PARIS SUD SEINE SENART

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 1,195,865 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : KERIM SALOM ARCHITECTURE (mandataire) / SCE Paris / VIZEA - LesENR / TRAIT CLAIR / ATGT Géomètre-Expert

Nom officiel :

Offre :

Identifiant de l'offre : 2023M107

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M109

Titre : Mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue du port et de la rue Brossolette à Grigny (91350)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/03/2024

Date de conclusion du marché : 06/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : CA GRAND PARIS SUD SEINE SENART

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0003

Nom officiel : KERIM SALOM ARCHITECTURE (mandataire) / SCE Paris / VIZEA - LesENR / TRAIT CLAIR / ATGT Géomètre-Expert

Numéro d'enregistrement : 49783074500046

Adresse postale : 1, rue Jacques Coeur

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@salom-architecture.fr

Téléphone : +33 142020199

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059000121

Ville : VERSAILLES

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taversailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CA GRAND PARIS SUD SEINE SENART

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 Place des Champs ELysées BP 62

Ville : EVRYCOURCOURONNES

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d0f91dad-7696-44ce-a8b7-243a2032c287 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/05/2024 à 15:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2024